

PROCÈS-VERBAL
33^e RÉUNION PUBLIQUE
DU CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
Le mardi 14 avril 2020 – 18 h
Via Zoom

Présences :

- Conseillères / conseillers : Ghislaine Foulem, Richard Gallant, Gérard Robichaud, Nathalie Mallais Comeau, Mario Pelletier, Rémi Hébert, Danny Comeau, Marcel Basque, Marie-France Maltais, Yanilou Babineau
- Directeur général : Marc Pelletier
- Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être tous là étant donné la situation exceptionnelle actuelle.

2. Consignes à suivre sur le fonctionnement à distance

On donne l'occasion aux membres de se brancher et de s'assurer que tout fonctionne adéquatement. La présidente mentionne que des téléconférences avec les présidences et le sous-ministre se poursuivent. Il y en a eu une cet après-midi et le vice-président s'est joint à la téléconférence. Brièvement, le sous-ministre félicite les CED pour leur compréhension face à toute cette situation hors de l'ordinaire et les incite à appuyer les directions générales dans leurs fonctions car elles travaillent d'arrache-pied à trouver des solutions et à maintenir le cap afin d'assurer la continuité de l'apprentissage pour nos élèves.

Il a également été question du budget qui figurera à l'ordre du jour du mois de mai. La présidente poursuit en informant les membres qu'ils devront lever la main pour prendre la parole étant donné le mode de fonctionnement de la réunion de ce soir.

3. Adoption de l'ordre du jour

Motion 308, Résolution 33-3

La conseillère Maltais propose

Appuyée par le conseiller Hébert

QUE soit accepté l'ordre du jour de la réunion du 14 avril 2020 tel que proposé.

Adoptée

4. Compte-rendu réunion du 25 février 2020

Motion 309, Résolution 33-4

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée par la conseillère Maltais

QUE soit accepté le compte-rendu de la réunion du 25 février tel que présenté.

Le directeur des services administratifs et financiers fait une mise au point sur les discussions tenues au point 4. en lien avec la matrice et la priorité sur les infrastructures qui stipule que dorénavant ce dossier sera géré par le ministère des Infrastructures et du Transport.

Adoptée

5. Suivi au compte-rendu

La présidente mentionne que c'est surtout au niveau du budget toutefois ce point figure déjà à l'ordre du jour de la réunion de ce soir.

6. Mise à jour - situation actuelle COVID-19

a) Fermeture prolongée des écoles

Le directeur général mentionne que l'annonce du ministre Cardy n'était pas encore publiée lors de la préparation de l'ordre du jour de cette réunion, qui a annoncé la fermeture des écoles jusqu'à la fin juin 2020.

Toutefois, certains secteurs économiques pourraient réouvrir à partir de la semaine prochaine mais en ce qui concerne l'éducation la décision de fermeture semble catégorique jusqu'à la fin de l'année scolaire.

b) Utilisation des installations

Le directeur général informe que les écoles sont fermées au public et ne sont accessibles qu'aux employés essentiels qui travaillent encore dans les écoles (concierges, réparateurs, certains secteurs d'employés, les Équipes EJ, travailleurs sociaux, etc.). Il ajoute que les accès sont très contrôlés, toutefois on planifie offrir la possibilité aux élèves d'aller récupérer certain matériel jugé essentiel tels des médicaments, ordinateur ou autre prochainement. La planification est assez complexe on doit travailler avec la Santé publique car on veut éviter des regroupements de personnes au même moment. Des horaires et des plages de temps seront établis en collaboration avec les écoles.

c) Travailleurs essentiels (employés du DSFNE)

Le directeur général spécifie que certains employés ont été désignés essentiels, cependant la majorité des employés travaillent à partir de la maison. On tente de définir dans les prochaines semaines à quoi va ressembler la suite, pour certains comme les services essentiels ça ne change pas, ça se continue, cependant pour les enseignants ils seront sûrement sollicités pour assurer la continuité de l'apprentissage des élèves. On travaille sur des ententes de mobilité avec le syndicat et d'autres ministères qui permettraient à certains employés d'être réaffectés dans un autre ministère, comme par exemple un concierge pourrait être demandé de travailler dans un hôpital ou encore une assistante en éducation pourrait être demandée de travailler dans une garderie, etc.

d) Continuité des apprentissages

Les 3 districts francophones ont travaillé en collaboration avec le ministère pour mettre sur pied un plan qui assurait une cohérence au niveau de la province et ce plan comporte 3 étapes. La première étape est d'assurer un contact avec les élèves, le but est d'identifier les enjeux quant aux accès internet et les outils technologiques c'est-à-dire identifier les élèves qui n'ont pas accès à ces outils. À partir de ces données, une base de données a été créée et jusqu'ici 8 600 élèves ont été rejoints. Il y a environ 30 % des élèves qui n'ont pas d'accès à internet ou aucun outil technologique ce qui représente environ 400 élèves. Le district a en main les outils nécessaires à leur fournir, en revanche nous sommes à regarder les moyens de distribution du matériel, mots de passe, désinfection du matériel, etc, ce qui est assez complexe. Pour ceux qui n'ont pas accès à internet, le district travaille conjointement avec 3 fournisseurs de la province pour négocier les coûts et les frais seront défrayés par la province. D'ici une semaine nous devrions avoir un portrait assez clair que tous nos élèves ont accès à internet et à au moins un outil technologique.

La deuxième étape est la conception d'un site web. Celui-ci a été construit en une semaine en collaboration avec les 3 districts francophones et celui-ci s'intitule « Je m'éduque.ca ». Il s'agit d'offrir aux familles des activités pour stimuler les élèves. L'outil a été déposé lundi mais continue de se peaufiner. Il faut également former les enseignants de sorte qu'ils utilisent des plateformes sécuritaires. On doit s'assurer de ne pas créer d'écart entre l'avancement des élèves. Les enseignants devront être en contact avec les élèves sur une base continue à chaque semaine et ce d'ici la fin de l'année scolaire.

e) Répercussion des décisions

Aucun élève ne sera pénalisé, ils vont tous recevoir les crédits nécessaires ou la note de passage à la fin de l'année scolaire. Le district travaille de près avec les collègues et les universités dans le but de créer un pont pour la transition de l'élève. Ces ententes seront négociées avec eux afin qu'aucun élève ne soit pénalisé. Pour la question de la remise des diplômes, bal des finissants, il n'y a pas de réponse pour l'instant. Le ministre a envoyé un message vidéo à tous les finissants les informant qu'il y aurait un évènement en ce sens mais que pour l'instant le temps n'est pas encore défini.

Le directeur général invite les membres à poser des questions sur les points présentés jusqu'à maintenant avant de passer au suivant. Quelques questions sont soulevées en lien avec le site « Je m'éduque.ca ».

f) Coup de pouce Nord-Est

Le directeur général informe le Conseil d'une initiative prise dans le but de venir en aide aux familles qui vivent des situations plus difficiles aux prises avec des pertes de revenus. On a invité les écoles à poser des gestes significatifs et proposé au personnel de contribuer sur une base volontaire un petit montant au choix qui serait retenu de leur paie de façon hebdomadaire et ce, jusqu'à la fin de cette crise. La somme amassée est de 8 500\$ à chaque 2 semaines qui est remise à 8 banques alimentaires de la Péninsule acadienne et des régions

Restigouche et Chaleur. Une annonce sera faite demain en ce sens. À cela s'ajoutent près de 40 autres actions significatives prises par nos écoles pour venir en aide aux familles dans le besoin.

g) Questions - réponses

Un conseiller félicite le district pour cette belle initiative et questionne à savoir si d'autres districts ont suivi. Le directeur général mentionne qu'à présent le DSFNE est le seul à être allé de l'avant à poser ce geste de solidarité envers les communautés nécessitantes. Il ajoute qu'il y a également d'autres actions prises par madame Wanita McGraw de la Péninsule acadienne qui visent plus spécifiquement des familles dans le besoin. Jusqu'à présent 150 à 200 familles ont pu recevoir des boîtes de nourriture pour leur venir en aide. L'idéal serait de reproduire cette initiative dans les régions Chaleur et Restigouche. Il invite les membres du Conseil à solliciter des bailleurs de fonds qui seraient prêts à venir en aide aux familles de ces régions.

7. Budget

a) Budget du CED

Le directeur des services administratifs et financiers présente au Conseil le rapport financier pour le budget du CED en date du 31 mars 2020. Il informe que la plus grande partie des dépenses ont été comptabilisées et que le solde reflète un surplus de 54 321 \$. Ce surplus provient en partie du remboursement de l'étude sociolinguistique par le ministère. On fait allusion aux dépenses des membres du Conseil, à savoir si tous les relevés ont été envoyés, par exemple les frais internet pour le mois de mars. Ceux-ci seront pris en considération dans le rapport financier.

b) Budget d'exploitation du DSFNE

Le directeur des services administratifs et financiers commente le rapport financier du budget d'exploitation du DSFNE présenté au Conseil en date du 31 mars 2020, incluant les dépenses au 9 mars 2020. Ce rapport reflète un surplus de 34 812 \$. Le DSAF donne sommairement les détails qui explique la différence de ce surplus en comparaison au déficit prévu dans le rapport présenté antérieurement. On questionne le remboursement de 200 000 \$ au MEDPE s'il est inclut dans ce rapport, le DSAF répond affirmativement.

Une période de questions, commentaires s'ensuit.

8. Comité de sélection – prix d'excellence en éducation 2019-2020

La présidente explique qu'un comité de sélection est formé chaque année pour sélectionner les candidatures à soumettre au ministère. L'an passé le comité était formé de la présidente, la conseillère Maltais et le conseiller Gallant. Le directeur général informe que la date pour soumettre les candidatures a été repoussée à la fin juin. La présidente ajoute que ce point pourra être rediscuté ultérieurement.

9. Comité des politiques – révision

9.1 Politique 2.5 « Vérification du rendement de la direction générale »

La présidente mentionne que le comité des politiques composé de la présidente, des conseillers Gallant et Robichaud ainsi que le directeur général s'est réuni pour réviser des politiques référées par le Conseil. Le porte-parole, le conseiller Gallant explique l'essentiel du changement apporté à la politique.

Motion 310, Résolution 33-9.1

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soient approuvées, telles que proposées, les modifications apportées à la politique 2.5 « Vérification du rendement de la direction générale »

Adoptée

9.2 Politique 1.0 « Engagement général en matière de gouverne »

Le porte-parole du comité mentionne que les modifications apportées à cette politique sont uniquement au niveau de l'annexe qui initialement faisait référence aux 4 choix proposés par maître Michel Doucet. Le changement apporté est d'ajouter en annexe uniquement le choix retenu pour l'interprétation de la politique par le Conseil.

Motion 311, Résolution 33-9.2

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soient approuvées, telles que proposées, les modifications apportées à la politique 1.0 « Engagement général en matière de gouverne »

9.3 Politique 1.5 « Principes et mandats des comités du Conseil »

Le conseiller Gallant donne les détails des modifications apportées aux points 1.5.6 et 1.5.6.3 de la politique. On mentionne qu'il y a eu erreur dans l'orthographe du mot ad hoc.

Motion 312, Résolution 33-9.3

Le conseiller Basque propose

Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soient approuvées, telles que proposées, les modifications apportées à la politique 1.5 « Principes et mandats des comités du Conseil »

Un conseiller soulève le fait que la date de révision dans le bas du document devrait se lire le 14 avril 2020 et non le 10 mars 2020 et que ce changement s'applique à toutes les autres politiques modifiées au point 9 de cet ordre du jour.

Adoptée

9.4 Politique 2.4 « Délégation à la direction générale »

Le conseiller Gallant indique que la modification s'applique uniquement au préambule :

« Le Conseil **prescrit les responsabilités** à la direction générale par l'entremise de politiques **dictant** les fins... »
plutôt que : « Le Conseil dicte à la direction générale par l'entremise de politiques prescrivant les fins ».

Motion 313, Résolution 33-9.4

La conseillère Maltais propose

Appuyée par la conseillère Mallais Comeau

QUE soient approuvées, telles que proposées, les modifications apportées à la politique 2.4 « Délégation à la direction générale »

Adoptée

La présidente mentionne que la prochaine réunion pourra se faire de la même façon, question de respecter les consignes en cours sur la distanciation sociale.

10. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 19 h 17